

Le Creusoïs

Définition

Le Mortier Parisien Creusoïs dit **Le Creusoïs** est un MPC (mortier plâtre et chaux) composé suivant les proportions "classiques" 3 - 2 - 1, conformes au DTU 26.1 et au DTU 42.1, , fabriqué traditionnellement à partir de plâtre, de chaux aérienne et de sable silico-calcaire.

Usages

Le **Creusoïs** est destiné au ravalement des murs extérieurs du bâti ancien. Ces murs peuvent être homogènes ou composites (brique, pans de bois, moellons hourdés au mortier de sablon ou de chaux, plâtras, pierre de gypse,)

En particulier, le **Creusoïs** est particulièrement adapté aux travaux de reprises partielles des façades anciennes à base de plâtre.

Enfin il peut être utilisé en éco-construction , y compris sur chanvre, paille, etc ...

Limites d'utilisation

Les maçonneries anciennes à enduire doivent être à l'abri des intrusions d'eau indésirables (ruissellement, rejaillissement, remontée d'eau par capillarité). Les couvertures, chéneaux, descentes pluviales, protection des saillies, bandeaux, corniches, appuis, zingueries, bavettes et bandes de rejaillissement doivent assurer normalement leur rôle.

On doit soigner tout particulièrement les protections sur les murs exposés aux vents dominants.

Les dégradations par rejaillissement en pied sont évitées par un soubassement d'une hauteur de 50 cm.

Avantages

Le **Creusoïs** a une capacité exceptionnelle d'assèchement et d'assainissement des murs, par ses capacités respiratoires inégalées qui protègent tous les éléments du bâti craignant l'eau tant dans le bâti ancien (bois, hourdis, pisé, ...) que dans le bâti éco-conu (béton de chanvre, bottes de paille, etc ...) et assure sa salubrité.

Il est bien sûr tout particulièrement recommandé pour toutes les façades enduites au plâtre à l'origine ou montées en plâtre, , ainsi que pour les supports contenant du plâtre et/ou des sulfates.

Il est plus généralement indiqué pour tous les murs à structure poreuse (pierre de taille, maçonneries hourdées au plâtre, à la chaux ou au mortier de sablon, pan de bois)

L'absence de retrait lors de la prise rend sa mise en œuvre très sûre, même en fortes épaisseurs.

Ces enduits ou mortiers de plâtre et chaux se prêtent bien aux mouvements toujours possibles des ouvrages anciens.

De plus, le plâtre est le meilleur allié des maisons en pan de bois, en chènevotte ou en paille contre les risques d'incendie.

Gamme et finitions

Les Plâtres et Chaux ont ces «peaux» d'autrefois des enduits traditionnels. En particulier, s'agissant de produits naturels, il faut tenir compte des variations d'aspect que peuvent apporter les impuretés ou les pigments.

Le **Creusois** permet de réaliser les finitions grattées lisses caractéristiques des façades d'Ile de France.

Application

Dans tous les cas, il faut piocher les anciennes reprises non conformes et toutes les parties pulvérulentes, non adhérentes ou en mauvais état jusqu'au support, dont on traite les pathologies du support, puis que l'on dépoussière. Au final, le support doit être propre, exempt de suie, bistre ou efflorescences.

Les parties très profondément piochées doivent, avant l'enduction, faire l'objet d'un remaillage de «remplissage» avec des matériaux identiques à ceux d'origine (généralement le hourdage se fait avec le Creusois).

Toutes les éléments en bois ne restant pas apparents doivent être grillagés avant l'enduction, de même que toutes les hétérogénéités du support (grillage et pointes ou crampillons galvanisés).

La mise en œuvre du plâtre - chaux doit respecter les règles de l'art et des DTU 26.1 et 42.1.

En raison de la présence de chaux dans le produit, il est impératif de porter des gants et des lunettes de protection.

Le **Creusois** ne doit pas être appliquée en-dessous de 5°C, ni sur support gelé ou en cours de dégel. Il est nécessaire d'assurer sa protection (action directe du soleil, pluie, etc ...) durant les travaux et la première semaine de séchage. Ne pas appliquer par temps très chaud ni en plein soleil. Le support doit être humide en profondeur.

Il se gâche de façon à former une pâte homogène tenant en charge sur au moins 3 cm d'épaisseur (10/13 litres par sac).

Il se pose de préférence en une seule couche (de 12 mm mini jusqu'à 35 mm); en cas d'épaisseur supérieure à 35 mm, il se pose par couches successives de 3,5 cm, avec **finition grattée** de chacune

Le dressage, par grattage à la taloche à clous, commence dès que le copeau se détache de l'outil. Dans tous les cas, l'enduit doit être protégé des intempéries jusqu'à sa pleine carbonatation. Il peut être recouvert dès qu'il est sec à cœur.

Consommation

15 kg/m² par cm d'épaisseur.

Conservation

Environ 6 mois à l'abri de l'humidité, dans un local sec et sain, en sac d'origine fermé.

Conditionnement

En sacs papier de 30 kg, doublés PE sur palettes banderolées.